**Conditions générales de location**

1. **Le service réservation** de Fields of Ellis traite uniquement des réservations de personnes majeures. Le locataire doit avoir 18 ans ou plus et doit être présent lors du séjour. Fields of Ellis se réserve le droit de refuser à tout moment une réservation – sans justification. Le montant vous sera facturé de façon numérique dans les 8 jours après réception de la demande de réservation. On vous demande de payer le montant total au minimum 15 jours avant votre arrivée. En nous passant les données de votre carte de crédit, vous nous donnez automatiquement le droit de débiter le montant total 15 jours avant votre arrivée. En cas de virement bancaire, vous virez le montant total sur le compte bancaire BE71 3840 8208 9669 BIC BBRU BE BB de la MARVA PARKEN NV avec mention de votre numéro de réservation. En cas de réservation indirecte, vous vous adressez à la firme/au partenaire externe chez qui vous avez placé votre réservation. Fields of Ellis rejette toute responsabilité pour des erreurs ou des surréservations créées par un partenaire externe.
2. **Les réservations pour groupes.** Les réservations pour des associations, des écoles, des fondations peuvent être effectuées moyennant une demande adressée à [info@fieldsofellis.be](mailto:info@fieldsofellis.be).
3. **Le prix** Lesprix affichés par n’importe quelle source peuvent éventuellement différer de ceux qui sont effectivement en vigueur au moment de la réservation. Fields of Ellis se réserve le droit de modifier le prix ou de demander un supplément. Ce supplément sera facturé en cas de consommation abusive et/ou excessive d’électricité ou d’eau. C’est pourquoi il est interdit au locataire d’utiliser des appareils électriques supplémentaires comme des radiateurs de chauffage extra. Le prix indiqué sur la confirmation/facture est contraignant. Dès l’envoi de la confirmation/facture par Fields of Ellis, les réductions et/ou les offres spéciales ne sont plus valables. Les prix indiqués sont TVA et taxes comprises.
4. **Info maison de vacances** Le loyer de chaque maison de vacances comprend ce qui suit : consommation d’eau et d’électricité – nettoyage de sortie – les lits sont faits – éponges – TVA adaptée aux règlements de l’administration-TVA du pays de destination – usage de la télé en couleur et d’autres appareils ménagers – taxes de séjour et autres charges  
   Non compris : le panier d’accueil – nettoyage intermédiaire – enlèvement de déchets et dépôt dans les conteneurs prévus – vaisselle – ramassage du linge de location
5. **Paiements** Après chaque demande de réservation, le locataire reçoit un courriel avec la demande de payer le montant total au minimum 15 jours avant l’arrivée. Concrètement, cela veut dire que Fields of Ellis débite le montant total de la réservation de votre carte de crédit 15 jours avant l’arrivée. L’accord avec ce mode de paiement résulte automatiquement de la réservation. Après départ, chaque locataire peut demander la facture via [info@fieldsofellis.be](mailto:info@fieldsofellis.be).   
   Si le locataire souhaite payer par virement, le virement du montant total doit être effectué 15 jours avant la date l’arrivée au compte de Fields of Ellis/Marva Parken NV. Le locataire ne reçoit la confirmation de réservation qu’après réception du paiement. Pour les réservations faites moins de 15 jours avant la date d’arrivée, soit ‘les réservations dernière minute’, le montant total sera facturé immédiatement en le débitant de la carte de crédit. La réservation signifie l’accord automatique du locataire. Fields of Ellis a le droit d’annuler immédiatement et sans frais chaque réservation tardive, quelle que soit l’explication. En cas de paiement par carte de crédit, Fields of Ellis a à tout moment droit à vérifier la carte originelle et la carte d’identité correspondante.
6. **Frais de modification de contrat** Si le locataire souhaite modifier sa réservation, après confirmation de celle-ci, Fields of Ellis n’est pas obligé d’y répondre. Une modification est éventuellement prise en considération et négociée par Fields of Ellis. Pour chaque modification un dédommagement de € 50,00 sera facturé.
7. **Conditions d’annulation** a)Si une annulation a lieu plus de quinze jours avant le début du séjour, il n’y a pas de frais. b) En cas d’annulation moins de quinze jours avant l’arrivée prévue, le loyer total est redevable. c) En cas de cessation anticipée du séjour, le montant total de la réservation doit être payé. Le paiement indiqué sous a, b et c doit être effectué au plus tard dans les quinze jours après la date de la facture.
8. **Arrivée et départ**a) Procédure avant l’arrivée : le locataire reçoit un mail avec de l’info extra sur son séjour et avec l’inventaire de la maison louée. Pendant les heures d’ouverture, vous pouvez vous enregistrer à l’accueil situé 4, Steenovenstraat à Middelkerke – bureaux/accueil du salon d’exposition Joli Lodger. Après les heures d’ouverture, vous pouvez vous enregistrer à l’aide des clés (boîte à clés) et du code unique reçu par mail.   
   b) Procédure d’arrivée : la maison de vacances est accessible à partir de 15.00 heures.   
   c) Procédure de départ : Le jour du départ, le locataire doit libérer la maison de vacances avant 11.00 heures, ceci en fonction du nettoyage. Vous déposez les clés dans la boîte où vous les avez trouvées à votre arrivée.
9. **Règlement Interne** Tous lesrésidents sont tenus de respecter les règles fixées, e.a. le Règlement Interne. Vous pouvez consulter ce Règlement Interne sur [www.fieldsofellis.be](http://www.fieldsofellis.be). Une liste avec les règles pratiques est à consulter dans chaque maison de vacances. La réservation signifie votre accord automatique. Une infraction au Règlement Interne peut résulter en une expulsion du parc, sans remboursement (d’une partie) du loyer. Dans des cas exceptionnels, nous nous réservons le droit de fermer temporairement le parc ou de le louer exclusivement à un groupe. Dans ce cas, nous vous offrirons une possibilité de modification de réservation ou d’annuler gratuitement. Dans d’autres cas, il n’y a aucun droit au dédommagement. Nous attirons aussi votre attention au fait que des travaux d’entretien peuvent être effectués dans le parc, sans que vous ayez droit à un dédommagement quelconque.
10. **Responsabilités**a) Fields of Ellis NV Marva Parken décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou dégâts, quels qu’ils soient, pendant ou en conséquence du séjour, suite à une panne ou à la défaillance de certains appareils techniques ou à la fermeture de certains services du parc.   
    b) Le locataire et ceux qui l’accompagnent, sont solidairement responsables de la perte et/ou des dégâts subis par Fields of Ellis et/ou par un tiers, si cette perte ou ces dégâts sont une conséquence directe ou indirecte de leur séjour.  
    c) En cas d’abus ou si le logement n’a pas été nettoyé correctement, des frais (de nettoyage) supplémentaires d’un minimum de € 200,00 seront facturés.
11. **Plaintes** Malgré tous les bons soins de Fields of Ellis, il est possible qu’une plainte justifiée survienne. Dans ce cas, il faut que vous déposiez plainte auprès du responsable du parc et cela sur place et immédiatement (pendant les heures d’ouverture des bureaux). Si cette plainte n’a pas été réglée à votre satisfaction, vous disposez d’au maximum un mois après départ pour déposer votre plainte par écrit chez Mme Katty Dekeyser, responsable délégué [katty@fieldsofellis.be](mailto:katty@fieldsofellis.be). Chaque plainte sera traitée avec les meilleurs soins. Fields of Ellis ne se laisse pas intimider, ni par des menaces, ni par des commentaires négatifs lancés sur les réseaux sociaux ou via d’autres voies.
12. **Photos et vidéos** Si un locataire ou une personne qui l’accompagne ou qui se trouve dans le parc avec lui, figurent par hasard sur des images prises par Fields of Ellis et qui sont utilisées dans une publication et/ou sur un site Internet de Fields of Ellis, cette personne est supposée ne pas s’opposer à l’utilisation de cette photo/vidéo, même si elle est reconnaissable sur la photo. Aucun droit n’est accordé à ces images.
13. **En général** Votre réservation ressort exclusivement du droit belge. Les Conditions Générales s’appliquent à toutes les réservations, directes ou indirectes, chez Fields of Ellis. Fields of Ellis se réserve le droit de modification au contenu des publications (numériques). La version numérique des Conditions Générales de Fields of Ellis (voir [www.Fieldsofellis.be](http://www.Fieldsofellis.be)) est contraignante. Au cas où la version numérique des Conditions Générales diffèrerait de la version écrite, la version numérique passe avant. Des fautes de frappe (numériques) apparentes ne sont pas contraignantes. Toutes les publications (numériques) antérieures sont périmées. Mis à part les conditions spéciales rédigées par un tiers habilité, les conditions générales actuelles sont d’application sur tous les contrats avec Fields of Ellis qui fait partie de la MARVA PARKEN NV. Nos conditions sont mentionnées sur le site [www.fieldsofellis.be](http://www.fieldsofellis.be). De cette façon, tout le monde est mis au courant. Un accord tacite après visite à nos établissements et/ou acceptation de nos documents et prestations paraît suffisant.  
    Le Département Internationaal Vlaanderen est l’instance habilitée qui accorde le permis et qui vous fournira l’information supplémentaire sur la règlementation concernant l’exploitation de séjours touristiques et au sujet des recours judiciaires en cas de différend. C’est auprès de cette instance que le touriste peut déposer plainte. Departement Internationaal Vlaanderen, service des permis touristiques. Boudewijnlaan 30 boîte 8, 1000 Bruxelles – 0032 2 553 29 50 [logies@iv.vlaanderen.be](mailto:logies@iv.vlaanderen.be)
14. **Vie privée** Fields of Ellis accorde une grande importance à votre droit à la vie privée. Bien que la plupart de l’information soit disponible sur le site sans qu’il y ait besoin de fournir des coordonnées personnelles, il est possible qu’on vous demande de l’information personnelle. Cette information sera utilisée exclusivement pour vous mettre au courant des activités et des offres. Le locataire peut toujours s’opposer (gratuitement et sur demande) à l’emploi de ses données dans le cadre de la publicité directe, en s’adressant à Fields of Ellis MARVA PARKEN NV, Steenovenstraat 4 à 8430 Middelkerke. Vos données personnelles ne seront jamais transférées à des tiers. Conformément à la loi sur la gestion des données personnelles du 08/12/1992, l’usager dispose du droit légal à la consultation et à une éventuelle correction de ses données personnelles. Moyennant justification d’identité (copie de la carte d’identité) et en envoyant une demande écrite, datée et soussignée, vous pouvez recevoir gratuitement une copie de vos données personnelles. Au cas échéant, vous pouvez aussi demander de corriger les données qui seraient incorrectes, incomplètes ou superflues. Fields of Ellis peut collecter des données anonymes de nature impersonnelle, tel le type de navigateur ou l’adresse-IP, le moteur de recherche que vous utilisez ou le nom du site par lequel vous avez accédé au site (ou quitté le site) de Fields of Ellis. Ceci nous permet d’optimiser le site de Fields of Ellis pour nos usagers.  
    **L’utilisation de cookies** Pendant une visite au site, des cookies peuvent apparaître sur le matériel informatique de votre ordinateur, mais ce, uniquement en vue de mieux adapter le site aux besoins de l’usager régulier. Ces cookies ou fichiers minuscules ne sont pas utilisés pour suivre les activités de l’usager sur d’autres sites. Votre navigateur vous permet d’annuler les cookies, de vous avertir en cas d’installation d’un cookie ou d’éliminer les cookies de votre matériel informatique. Consultez la fonction d’aide de votre navigateur.
15. **Dégâts ou manques par rapport à l’inventaire** En cas de détérioration causée aux biens mobiliers ou immobiliers de Fields of Ellis par le client, par les personnes qui l’accompagnent, ou par les personnes dont il a la garde, le client est redevable d’un dédommagement financier aux Fields of Ellis et ce sur simple demande. Au début du séjour le locataire peut consulter un état des lieux qui décrit en détail l’inventaire de la résidence de vacances. Une anomalie par rapport à l’inventaire sera mentionnée par mail, immédiatement et dans les 24 heures, à [info@fieldsofellis.be](mailto:info@fieldsofellis.be). Au départ, un contrôle sera effectué. Si des détériorations ou des manques sont constatés (dans le logement, sur le parking ou dans le jardin environnant) Fields of Ellis dispose du droit de facturer les frais immédiatement au locataire.  
    Fields of Ellis décline toute responsabilité de dégâts ou de vol dans/de véhicules qui sont stationnés sur le terrain, ni du contenu.  
    L’inventaire de chaque résidence de vacances est à votre disposition dans la résidence. Vous êtes tenu de le consulter et de le vérifier dès votre arrivée. Les éventuels manques doivent être rapportés par mail à [info@fieldsofellis.be](mailto:info@fieldsofellis.be) dans les 24 heures. en mentionnant en détail l’article (et la quantité) qui manque. En cas de constatation d’un manque après départ, Fields of Ellis s’accorde le droit de facturer immédiatement les frais en débitant la carte de crédit présentée à la réservation. Le coût de chaque article est spécifié dans l’inventaire.
16. **Défense de fumer** En Belgique, une défense générale de fumer est de vigueur dans les lieux publics. En conséquence, toutes les résidences sont non-fumeurs. En cas de nuisances de fumée dans une résidence, des frais de nettoyage et/ou de réparation seront facturés. Fields of Ellis calculera les frais à base des dégâts et/ou des nuisances subis avec un minimum de € 100.
17. **(Sous-) location et visiteurs** Le locataire est en tout temps responsable de ses visiteurs, en ce qui concerne le respect des conditions générales et du règlement. A chacun qui ne respecte pas ces conditions ou le règlement, l’accès au parc et/ou un contrat ultérieur seront interdits. Au moment de la réservation, tous les noms des locataires sont mentionnés. Le nombre de locataires doit correspondre au nombre réel. Fields of Ellis dispose en tout temps du droit au contrôle. En constatant un abus, Fiels of Ellis a le droit de facturer des frais administratifs en supplément au loyer extra qui sera facturé.  
    La sous-location, sans l’accord de la MARVA PARKEN NV, est strictement interdite. La sous-location est uniquement admise moyennant l’accord explicite de la MARVA PARKEN NV.
18. **Facturation** Au moment de la réservation, une facture est rédigée. Celle- ci doit être réglée dans les 15 jours avant l’arrivée moyennant un virement of par carte de crédit. Pour les réservations faites moins de 15 jours avant la date d’arrivée, le paiement se fait exclusivement par carte de crédit. Celle-ci sera débitée du montant total par le gestionnaire de la MARVA PARKEN NV. Une facturation à une entreprise ou à une association est possible moyennant l’accord de la MARVA PARKEN NV à condition de respecter un délai de paiement de 30 jours après date de départ. Pour chaque facture impayée non justifiée (même en cas de paiement partiel) dans les 30 jours après l’échéance, des intérêts moratoires de 10 % par mois seront imposés sur la somme due, et ce de plein droit et sans mise en demeure. Tous les frais de mise en demeure, d’huissier et d’avocat sont à charge du débiteur.  
    Une offre rédigée par le responsable de Fields of Ellis ne contient que des prix/services corrects. Tous les autres prix mentionnés ou publiés sont à titre indicatif.
19. **Sécurité** Chaque logement de vacances est équipé d’un extincteur et d’une couverture anti-feu. Sur le terrain, il est interdit de faire des activités ou d’entreposer du matériel qui pourrait augmenter le risque (ou les conséquences) d’incendie. Le feu de camp est interdit. Il est obligatoire de prendre les dispositions nécessaires au moment d’un barbecue.   
    Il est interdit de détenir, d’introduire ou d’utiliser et/ou de distribuer sur le terrain de la drogue, des armes et/ou n’importe quel objet ou produit nocif ou dangereux. Toute détérioration causée par le vandalisme (de n’importe quel genre) sera dédommagée par l’instigateur ou par le locataire responsable.  
    En cas d’incendie ou d’accident, on administre les premiers secours et après on avertit immédiatement le responsable de la MARVA PARKEN NV.   
    Tous les jeux dangereux et/ou encombrants, ainsi que les jeux qui nuisent à la vie privée, sont interdits. Nous parlons notamment des cerfs-volants, des drones, du football ou d’autres jeux de balles ou ballon.
20. **Hygiène et déchets** La propreté du logement, du lot, ainsi que du terrain environnant et des installations est primordiale. A votre arrivée, la maison est nettoyée. Si vous avez des remarques à ce sujet, vous êtes prié de les mentionner par mail à [info@fieldsofellis.be](mailto:info@fieldsofellis.be). dans les 24 heures après votre arrivée. La MARVA PARKEN NV, Fields of Ellis fera tout toujours son possible pour régler le problème le plus vite possible, mais ne peut être tenue responsable.